

L'homologation de ce produit a été révoquée le 2023-02-07. La fabrication et l'importation du produit sont dorénavant interdites. En vertu de l'alinéa 21(5)a) de la Loi sur les produits antiparasitaires, les stocks de produits existants au Canada peuvent encore être écoulés pour un temps limité selon le calendrier d'abandon graduel de la base de données Information sur les produits antiparasitaires (<https://pesticide-registry.canada.ca>).

GET OFF MY GARDEN

GET OFF MY GARDEN

À

GET OFF MY GARDEN®

---

**®VA-T-EN RÉPULSIF POUR CHATS ET CHIEN  
NIS WFG**

**KING HOME & GARDEN INC.**

**DOMESTIQUE**

”

**APPLICATION EXTÉRIEURE**

**”Dégage une odeur qui éloigne les chats et les chiens de votre jardin.”  
”Vraiment efficace, beau temps, mauvais temps.”**

**FACILE D'EMPLOI**

**Contenu net : 410 g**

**GARANTIE :**

**Méthylnonylcétone.....1,9%**

**N° D'ENR. : 21733**

**LOI SUR LES P.A.**

**PRÉCAUTION**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

**King Home & Garden Inc.**

**3-304 Stone Road West,**

**Guelph, ON N1G 4W4**

**1-866-458-5464**

**MODE D'EMPLOI :**

Les cristaux d'eau "VA-T-EN RÉPULSIF POUR CHATS ET CHIENS" sont un nouveau type de répulsif pour les animaux de compagnie. Enveloppé dans des cristaux d'eau en suspension, le répulsif offre un effet durable continu en libérant une odeur forte très parfumée qui dérange l'odorat de vos animaux.

"VA-T-EN RÉPULSIF POUR CHATS ET CHIENS" est dans la plupart des conditions climatiques. Par temps sec, l'humidité des cristaux pénètre dans le sol. La pluie peut parfois faire gonfler les cristaux, mais le répulsif conserve quand même toute son efficacité.

**APPLICATION EXTÉRIEURE:** Pour empêcher vos animaux ou les animaux errants de venir souiller vos massifs de fleurs, surfaces gazonnées, arbres, arbustes ou conifères, ramasser d'abord les excréments et arroser pour enlever l'odeur d'urine. Puis, incliner la bouteille et répandre légèrement le produit sur les bords des massifs de fleurs et de légumes, sur le tronc des arbres, à la base des arbustes, sur les parcelles de nouveau gazon, etc. N'appliquer que dans des zones adjacentes aux édifices. Ne pas utiliser dans des habitats fauniques (p. ex., parcs, terrains forestiers). Certains animaux ont plus de difficulté à se défaire de leurs habitudes. Appliquer aussi souvent que nécessaire. Remettre le bouchon sur la bouteille après l'emploi.

Éviter le contact direct avec les plantes à tiges souples, les feuilles et les cultures comestibles. Ne répandre qu'une petite quantité autour des pelouses nouvellement semées ou fragile pour éviter les brûlures.

**GÉNÉRALITÉS :**

Ce produit peut ne pas arrêter les habitudes des animaux de compagnie s'il n'est pas utilisé en même temps qu'un dressage.

**PRÉCAUTIONS :**

Nocif en cas d'ingestion. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des gants de caoutchouc lors de l'application manuelle de ce produit. Ne pas appliquer ce produit de manière à ce qu'il entre en contact avec une personne ou un animal, de manière directe ou par la dérive. Empêcher les humains et les animaux d'entrer dans la zone traitée jusqu'à ce que le produit ait séché. Ne pas appliquer sur une culture destinée à la consommation humaine ou animale ou sur les animaux. Éviter de contaminer la nourriture de consommation humaine ou animale.

**PREMIERS SOINS :** En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Traiter selon les symptômes.

---

**ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :**

Entreposer dans le contenant d' origine, à l'écart des enfants et des animaux de compagnie. Ne pas réutiliser le contenant vide. Rincer à fond. Envelopper et jeter le contenant vide avec les ordures ménagères.

**RISQUES ENVIRONNEMENTAUX:**

Ne pas appliquer directement dans des habitats aquatiques (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les coulées, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs ou les milieux humides) ou les habitats estuariens/marins. NE PAS contaminer l'eau lors du lavage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

®VA-T-EN est une marque déposée de King Home & Garden Inc.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )